



HONORAIRES A COMPTER DU 1ER OCTOBRE 2025

HONORAIRES DE TRANSACTION A LA CHARGE DU VENDEUR	
Prix principal de vente (Montant TTC de la vente affiché)	Honoraires TTC
Jusqu'à 99 999 €	6 000 €
De 100 000 € à 199 999,99 €	8%
De 200 000 € à 299 999,99 €	7%
De 300 000 € à 399 999,99 €	6%
De 400 000 € à 499 999,99 €	5%
Au-delà de 500 000 €	4%
TERRAINS	10%

* % du prix principal de vente

HONORAIRES DE LOCATION MEUBLÉ / VIDE	Honoraires TTC
ZONE TENDUE Honoraires de visite, constitution du dossier, rédaction du bail	10 € / M ²
ZONE NON TENDUE Honoraires de visite, constitution du dossier, rédaction du bail	8 € / M ²
État des lieux :	3 € / M ²
Le montant facturé par l'agence immobilière pour les frais de dossier, de visite du logement et de rédaction du bail est à partager entre le locataire et le propriétaire dans la limite pour le locataire de :	
- 12 € / m ² + 3€ /m ² pour l'état des lieux	zone très tendue
- 10 € / m ² + 3€ /m ² pour l'état des lieux	zone tendue
- 8 € / m ² + 3€ /m ² pour l'état des lieux	zone non tendue

Nous vous offrons l'estimation de votre bien !

La PLAINE DE L'IMMO
 ZAC La plaine de Moscou
 Lot A1
 2830 - 2916 Avenue de Toulouse
 33 140 CADAUJAC
 Tel : 09.83.74.40.10.
 Mail : laplainedelimmo@gmail.com

SASU LA PLAINE DE L'IMMO au capital de 14 700 €, gérée par Madame Aurélie GALARATO, domiciliée 2830 Avenue de Toulouse ZAC La plaine de Moscou Lot A1, 33140 Cadaujac, titulaire de la carte professionnelle portant la mention «transactions sur immeubles et fonds de commerce » , sous le n° CPI 3301 2018 000 037 832, délivrée par la CCI de Bordeaux-Gironde le 22/11/2018, responsabilité civile professionnelle assurée par ALLIANZ IARD, 1 cours MICHELET CS 30051, 92076 PARIS Cedex, Absence de garantie financière pour non détention de fonds.